

Présences signées

John St-Arnaud Président
Daniel Lavallée SQA
Jaimie Diotte SQA
Eric Préfontaine SQA
Marie Annick Bédard SQA
Marie-Pier Jourdain SQA
Jean-Francois Bélisle DLS
Steve Lévesque Mauricie
Marco Dumont Sutton
Jacques Cousineau Garceau
André Roy Mont-Blanc
Benoit Parent Stoneham
Pierre Bigeault Sutton
Charles Baudinet Owl's Head
Normand Lachaine DLS
Jean Lehoux Skibec
Marie Andrée Simard Skibec
Christine Lafortune Mont-Blanc
Jean Gagnon Mont-Blanc
Roger Routhier Estrie

10h15 – Ouverture de la rencontre

Le président souhaite la bienvenue à tous et présente les employés de Ski Québec alpin

10h05 – Rapport annuel 2008-2009

1. Rapport annuel 2008-2009

a. Service aux membres (rapport général)

Jaimie Diotte présente les indicateurs de performances basées sur la saison dernière. Une baisse de 4,1% est mentionnée au niveau du membership général de Ski Québec alpin.

Benoit Parent demande si c'est possible que les gestionnaires puissent intégrer leur fichier excel à même la base de données plutôt que de faire les mises à jour individuellement.

Jean Lehoux demande que les représentants et/ou formateurs des officiels puissent avoir un mot de passe pour faire la mise à jour des candidats formés.

Elle mentionne s'être occupée de la formation niveau 1 au niveau administratif, du programme étoiles des neiges et du matériel de sécurité.

Les montants de la saison 2009-2010 sont présentés. Une hausse de 10\$ pour toutes les catégories a été annoncé (sauf pour les FIS) Un frais de 50\$ a toutefois été ajouté à la carte FIS puisque le carte nationale est également chargée par ACA pour tous les athlètes FIS.

2. Communication

Daniel Lavallée annonce le départ de Marie Annick Bédard du poste des communications et il lui souhaite la meilleure des chances dans son nouveau poste de Directrice générale à la Fédération Québécoise de ski acrobatique.

Marie Annick Bédard présente les points importants des communications.

Elle mentionne que les clubs et régions peuvent également se servir du site ou du ski renseigne pour passer les messages importants.

Elle mentionne la problématique du pavoisement de la Banque Laurentienne dans les circuits régionaux K2.

Marie Annick explique qu'il serait préférable que le Critérium se tienne dans une région autre que celle des Jeux du Québec l'année des Jeux parce que la visibilité média des Jeux monopolise l'attention des journalistes.

3. Développement

La coordonnatrice du développement SQA a présenté un bref résumé des circuits de course au Québec pour la saison 2008-09.

Marie-Pier présente l'ébauche du calendrier du CJP.

Elle mentionne également le bon travail de Daren Ingrey, coordonnateur du circuit CJP qui en était à sa première année.

Le code d'éthique dans le circuit CJP a aidé au bon fonctionnement tout au long de la saison.

Eric Préfontaine se joint à Marie-Pier afin d'expliquer les circuits K2.

Eric et Marie-Pier parlent du grand succès de la CANAM à Sugarloaf autant au niveau athlétique qu'au niveau expérience pour les entraîneurs et athlètes.

Daniel Lavallée précise que la CANAM se tiendra à Sugarloaf encore une fois l'an prochain.

4. Programmes élités

Eric Préfontaine, Directeur athlétique de SQA, présente le travail qui a été fait cette année.

Eric mentionne que les K2 ne sont pas assez à l'aise en vitesse lors des Championnats K2.

François Beauchesne fait remarquer qu'il n'y a pas de course de vitesse en K1 et pas d'entraînement. Il se questionne comment ils pourraient être bon.

Eric mentionne que le but n'est pas de faire des courses de vitesse en K1, mais plutôt de faire faire des ateliers afin d'initier les jeunes athlètes à la vitesse.

Il mentionne que les filles FIS du Québec ont dominé le circuit de la Super Série.

Il parle des nombreuses blessures des athlètes de l'ÉQ. Pour le futur, ils feront des tests pour davantage détecter des faiblesses physiologiques.

Daniel Lavallée remercie les organisateurs de courses et il souligne la qualité supérieure des courses au Québec versus ailleurs au pays.

Daniel Lavallée annonce que le modèle de développement de l'athlète 2009-2013 sera en ligne dès cette semaine et il souhaite également en faire imprimer une copie par club si Huskies accepte de payer la facture.

PAUSE DÎNER

6. Calendrier

Daniel Lavallée mentionne que la conception des calendriers est très en retard due à l'attente du calendrier NORAM.

Le seul calendrier présenté est celui du CJP par Marie-Pier Jourdain.

André Roy mentionne la problématique dans la répartition des zones du CJP. La zone 1 qui se retrouve à ne pas courser pendant 6 semaines.

Marie-Pier et Daniel explique qu'ils se pencheront sur la révision du calendrier, mais il sera difficile de faire en sorte que Skibec course en Outaouais une seule fois.

7. Recommandation des comités et sous-comités

Eric présente les recommandations des comités et des sous-comités qui ont lieu en avril et en mai dernier.

Il est proposé de suivre les recommandations de ces comités.

Eric est enchanté de son expérience avec le comité haute-performance. Quelques personnes mentionnent l'aspect positif d'avoir recourt à des professionnels hors du milieu du ski alpin.

Eric et Marie-Pier présente le calendrier des séminaires 2009-2010 en mentionnant qu'il est encore à l'étape d'une ébauche.

Nouveauté : Des tests physiques ouverts à tous et un camp sur neige donné par SQA pour les K1 et K2 des petites régions.

8. Règlements de Ski Québec alpin

M. André Roy, présente les changements pour le manuel des règlements de la saison 2009-2010.

M. Roy mentionne que les règlements arrivent à maturité, mais qu'il serait intéressant d'être capable de conserver la structure des règlements des circuits pendant au moins 3 ans le temps de voir l'effet du changement.

Jean Gagnon mentionne la problématique du CJP lorsque des entraîneurs agissent à titre d'athlète et d'entraîneur sur une même course.

Une discussion de groupe a été amorcée pour donner une direction générale à cet aspect et SQA attendra une proposition officielle de la part de Marie-Andrée Simard, présidente de Skibec.

9. Varia

John St-Arnaud, mentionne qu'aucun changement n'a été apporté au niveau des assurances en lien avec ACA.

L'AGA 2009 a été fixé au 17 octobre 2009 à Trois-Rivières.

Fin de la rencontre à 15h00